



CQPM • Technicien de cellule autonome pluri-technologique



Produire - Réaliser

Conduite, réglage d'équipements industriels

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

Le technicien de cellule autonome pluri-technologique assure la conduite de moyens de production à commandes numériques pluridisciplinaires conformément au process de production défini, en utilisant des programmes de production validés et en tenant compte des exigences SQCDP (Sécurité, Qualité, Coût, Délai, Performance).

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- Les interventions sur les équipements d'une cellule autonome 4.0 ;
- Le suivi et le contrôle de la production d'une cellule autonome 4.0 ;
- ???????L'amélioration et l'optimisation d'une cellule autonome 4.0 ;

COMPÉTENCES

1. Préparer les moyens pluri-technologiques de la cellule 4.0
2. Equiper et régler les moyens pluri-technologiques de la cellule 4.0



3. Configurer et synchroniser les moyens pluri-technologiques de la cellule 4.0
4. Assurer les opérations de maintenance de 2e niveau d'une cellule autonome 4.0
5. Piloter la cellule autonome 4.0
6. Garantir et tracer la qualité du produit/process de la cellule 4.0
7. Proposer une solution d'amélioration sur une cellule autonome 4.0
8. Mettre en œuvre une amélioration sur une cellule autonome 4.0

LES MÉTIERS LIÉS

- Technicien / Technicienne d'essais
- Technicien / Technicienne en fonderie

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

Niveau : 5
N° Cert. : MQ 2017 05 64 0317
État : Active
RNCP : RNCP41401

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat de professionnalisation
- Pro A
- Plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)

Par la Validation des Acquis de l'Expérience

- Congé VAE